

Vie du village
Bloc note - Pêle-mêle



Naissance :

- Sarah CHIGUER, est née le 28 Novembre 2008
«Félicitations aux parents de la part des membres du conseil»



Réunion Publique du conseil Municipal
(26 Novembre 2008)

- Merci aux habitants qui sont venus nombreux échanger sur les futures orientations de la commune.



Anciens Combattants AFN

Cérémonie du 5 Décembre 2008

Un rassemblement aura lieu place de la mairie à 11h15, suivi d'un défilé au monument aux morts et d'un vin d'honneur.



Association les Fils d'Argent

Exposition des 18 et 19 Octobre.

Pleine réussite pour ces 2 journées, grâce au concours d'une douzaine d'exposants talentueux qui nous firent découvrir le fruit de leur passion, pour le plaisir des yeux et de l'esprit.

Toutes les personnes intéressées par des cours de dentelle aux fuseaux, peuvent contacter le 02 47 56 63 06 pour plus de renseignements.



Comité de la St-Vincent
(salle polyvalente)

Soirée dansante: le samedi 31 Janvier 2009
Pour les inscriptions
Merci de contacter Mme Testoni Sylvie
au 06 63 94 44 85 ou 02 47 56 65 39



Vœux du Maire 2009



Monsieur le Maire et les membres du conseil, vous convie à la cérémonie des vœux qui aura lieu salle Madeleine GUILLEMOT le Dimanche 11 Janvier 2009 à 11h.



Marché de NOËL
(Salle Polyvalente)

Le Vendredi 12 Décembre à partir de 15h30.



CHANTONS NOËL
(Eglise de Charentilly)

Le Mercredi 24 Décembre à partir de 18h.



Charentilly

Joyeux Noël



L'Echo du Conseil

Novembre 2008

INFOS PRATIQUES

La Mairie
1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly



Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56
Email : mairie.charentilly@wanadoo.fr

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi -Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2008 A 20 HEURES 30



PLU :

Le maire rappelle que deux permanences ont eu lieu salle de la mairie le vendredi 24 octobre et le samedi 8 novembre afin de renseigner les personnes intéressées sur les orientations de Projet d'aménagement et de développement durable de la commune (P.A.D.D.). Le 6 novembre, les personnes publiques associées (PPA) ont exprimé leurs sentiments sur le PADD. Le PLU avant son approbation par le Conseil municipal fera l'objet d'une enquête publique pendant 1 mois ; durant cette période la population pourra émettre ses observations.

Nouvelle école :

L'autorisation est donnée au maire pour déposer le premier dossier DGE et préparer, exécuter, payer des opérations nécessaires à la poursuite du programme.

Deux rencontres ont été organisées avec les services de la Préfecture dans le but d'établir le dossier DGE. A ce propos, le maire indique que deux dossiers DGE seront déposés en Préfecture. Le premier : « DGE 1 » (1ère tranche) objet de la présente délibération pour ce qui concerne la construction de la maternelle, le second : « DGE 2 » (2ème tranche) en décembre 2009 pour la construction de la primaire ; les deux DGE étant déposées sur deux exercices successifs (2009-2010) afin de permettre la continuité des travaux de construction.

Le financement du projet école dans son ensemble s'établit comme suit sachant que la réception de l'ouvrage se situera en fin d'année 2011.

Dépenses :

- Acquisition des terrains	31 000 €
- Travaux de construction	1 469 000 €
- Honoraires	250 000 €
- Divers	50 000 €
Total dépenses	1 800 000 € HT

Recettes :

- DGE 1	280 000 €
- DGE 2	245 000 €
- Fonds propres	410 000 €
- Emprunt	865 000 €
Total recettes	1 800 000 €

Le dossier de financement de la 1ère tranche DGE s'établit comme suit :

Dépenses :

- Acquisition terrains	31 000 €
- Travaux de construction	769 000 €
Total dépenses	800 000 € HT

Recettes :

- DGE 1	280 000 €
- Fonds propres	210 000 €
- Emprunt	310 000 €
Total recettes	800 000 €

Compte-rendu du Conseil d'école du 21 octobre 2008.

Le projet école a été présenté aux membres du conseil d'école, en présence de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale qui a trouvé très satisfaisant le travail réalisé en amont par les parties concernées (Conseil municipal, enseignants, parents d'élèves).

Tennis couvert :

Les reprises des structures porteuses vont être entreprises à la demande de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage. Viendra ensuite la confection de la plate-forme, la livraison de la charpente bois et l'élévation de l'ouvrage.

Recrutement de deux agents recenseurs :

Il s'avère nécessaire de créer deux emplois temporaires d'agents recenseurs afin d'assurer le recensement de la population, pour une durée de un mois, susceptible d'être renouvelé une fois pour la même durée, si celle-ci s'avère insuffisante.

Comptes-rendus des commissions :

Commission scolaire du 6 novembre : Poursuite de la réflexion sur les éléments à transmettre à l'architecte pour l'élaboration du plan du nouveau groupe scolaire.

Commission d'urbanisme du 5 novembre : La réunion était destinée à l'examen des diverses demandes individuelles

déposées au titre de l'élaboration du PLU.

A venir, le projet du plan de zonage et le projet de règlement d'urbanisme applicable à chaque zone.

Commission animation – culture :

Le Téléthon se déroulera le week end des 6 et 7 décembre
Commission fêtes : Les illuminations de fin d'année seront installées dans la semaine du 8 au 12 décembre.

Comptes-rendus des EPCI :

Syndicat SICA : Avant la réunion plénière du Conseil municipal le 22 décembre, un groupe de travail constitué aura à charge de déterminer la position de la commune quant au maintien ou au retrait de ce syndicat.

Communauté de Communes de Gâtine et Choisses :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne le maire pour représenter la commune dans la commission des charges transférées.

La commission cadre de vie – environnement

de la CCGC fait part de la proposition d'augmenter la redevance des ordures ménagères de 3% pour 2009.

Questions diverses :

Le Plan local de l'habitat défini par la CCGC convient d'être réactualisé notamment dans les prévisions de logements sociaux locatifs à édifier sur la commune durant les années 2009/2015.

Le Conseil municipal, en remplacement de M. Fabrice Petitpezz quittant la commune, désigne Mme Nathalie Bouland pour assurer le suivi des prises de locations des salles communales (état des lieux – remise des clés).



Prochaine réunion du Conseil municipal
le 22 Décembre 2008 à 20 heures 30, salle de la mairie.



(Ce compte rendu ne se veut pas une copie du Procès Verbal officiel.
Ce dernier est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie)